

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026

Séance du 30 avril 2026 à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marie-Pierre DUPRÉ, Maire.

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 10	Présents :	Mesdames DUPRE Marie-Pierre, MARQUET Jocelyne, ROY Micheline, ROYER Béatrice, WISSELMANN Agnès Messieurs BILLARD Cyril, MAILLARBAUX Joël, SIMONIN Christian, TACLET Jean-Marc, ZVER Alain
Nombre de membres en exercice : 10	Excusés :	
Nombre de Conseillers Présents : 10	Absents :	
Nombre de Conseillers excusés : 0	Représentés :	
Nombre de Conseillers Représentés : 0	Secrétaire de séance :	Madame WISSELMANN Agnès

N° 2026/16 ETAT D'ASSIETTE DES COUPES DE BOIS 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de modifier l'état d'assiette des coupes 2026 comme suit :

Parcelle ¹	Type de coupe ¹	Surface (ha) ¹	Bois sur pied ²			Bois façonnés ²			
			Délivrance ⁶	Vente en concurrence ³	Vente en contrat B/BE	Délivrance ⁶	Vente en concurrence ⁴	Vente en contrat	
								Mise à disposition bord de route ⁴	Mise à disposition sur pied ⁵
8	E	7.78	T						
9	E1	0.64	T						
13	AMEL	7.6				H	G		
14	AMEL	7.6				H	G		
27	RS	4.53		T					

Vote		
Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 070-217004902-20260430-2026_16-DE



Pour extrait conforme au registre des délibérations de la commune de SERVIGNEY.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au représentant de l'État le 04.05.2026 et de la publication le 04.05.2026

Fait à Servigney, le : 04.05.2026

Le Maire,

